

MAXIMIN II

RÉFUTATION DE MAXIMIN, ÉVÊQUE ARIEN.

Traduction de M. l'abbé POGNON.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER. DES DEUX DIEUX.

CHAPITRE II. DE LA CORRUPTION DE L'HOMME.

CHAPITRE III. DE L'INVISIBILITÉ DE DIEU.

CHAPITRE IV. DE L'IMMORTALITÉ DE DIEU.

CHAPITRE V. SOUS QUEL RAPPORT LE PÈRE EST-IL PLUS GRAND QUE LE FILS ?

CHAPITRE VI. DES PETITS DES ANIMAUX.

CHAPITRE VII. DE LA GRANDEUR DU FILS.

CHAPITRE VIII. DE LA SOUMISSION DU FILS.

CHAPITRE IX. LE SAINT-ESPRIT ADORE-T-IL LE PÈRE ?

CHAPITRE X. COMMENT LE PÈRE, ET LE FILS, ET LE SAINT-ESPRIT NE SONT QU'UN SEUL DIEU.

CHAPITRE XI. DU TEMPLE DE L'ESPRIT-SAINT.

CHAPITRE XII. COMMENT LE PÈRE ET LE FILS NE SONT QU'UNE MÊME CHOSE.

CHAPITRE XIII. DU TÉMOIGNAGE QUE LE PÈRE REND AU FILS.

CHAPITRE XIV. DE L'AMOUR DU PÈRE ET DU FILS.

CHAPITRE XV. DE L'INVISIBILITÉ DE LA TRINITÉ.

CHAPITRE XVI. QUE DIEU SEUL EST SAGE.

CHAPITRE XVII. QUE DIEU N'A PAS ÉTÉ FAIT.

CHAPITRE XVIII. QUE LE PÈRE N'EST POINT ENGENDRÉ.

CHAPITRE XIX. DE L'ÉGALITÉ DU SAINT-ESPRIT AVEC LE PÈRE.

CHAPITRE XX. QUOIQUE LE PÈRE NE SOIT PAS ENGENDRÉ, LE FILS EST CEPENDANT SON ÉGAL.

[Haut du document](#)

LIVRE PREMIER.

Augustin démontre que Maximin n'a pu réfuter ce qu'il a dit dans la Conférence.

Le langage diffus de Maximin, évêque des Ariens, nous a pris tout un jour dans la conférence, où nous discutâmes ensemble; ayant maintenant à faire entendre ma réponse, c'est à lui, évidemment que je dois m'adresser : soit qu'il juge encore à propos de répliquer, lorsqu'il m'aura lu, soit que, touché au coeur par l'action merveilleuse de la grâce, il se rende à l'évidence de la vérité. Quelle idée avez-vous eue, avocat des Ariens, de dire tant de choses, et

de ne rien dire qui ait rapport au sujet qui nous occupe, comme si c'était répondre que. de ne pouvoir garder le silence? Je démontrerai donc, en premier lieu, que vous n'avez pu réfuter ce que j'ai soutenu ; je ferai voir ensuite, autant que je le jugerai nécessaire, l'erreur des doctrines que vous avez avancées.

[Haut du document](#)

CHAPITRE PREMIER. DES DEUX DIEUX.

Après que vous eûtes parlé sur cette question des deux dieux, répondant à votre affirmation, que vous n'adoriez qu'un seul Dieu; « La logique », ai-je dit, « veut, ou que vous n'adoriez pas le Christ, ou qu'au lieu d'un seul Dieu, vous en adoriez deux ». Pressé de répondre sur ce point, vous avez, il est vrai, parlé beaucoup, pour affirmer que vous reconnaissiez aussi la divinité du Christ ; mais, quoique vous n'ayez pas nié que vous adoriez deux dieux, vous n'avez pas cependant osé l'affirmer. Vous avez compris en effet que les oreilles chrétiennes ne peuvent supporter qu'on dise qu'il y a deux dieux à adorer. Oh ! que vous seriez près de revenir de votre erreur, si vous craigniez de croire ce que vous avez eu peur d'affirmer ! car l'Apôtre s'écrie : « On croit de coeur pour être justifié, et on confesse de bouche pour être sauvé (1) ». Si vous pensez que votre croyance conduit à la justice, pourquoi donc ne la confessez-vous pas aussi de bouche, pour arriver au salut? que si confesser qu'il y a deux dieux à qui est due l'adoration, ne mène pas au salut, il est hors de doute que le croire ne conduit pas non plus à la justification. Pourquoi donc vous, qui ne voulez pas souiller votre bouche par une pareille confession, ne purifiez-vous pas votre coeur d'une croyance semblable ? Tenez-vous-en à la foi pure avec la doctrine catholique, et ne rougissez pas de réformer votre erreur. Avec la foi catholique tenez pour certain que le Père n'est pas le même que le Fils, et que le Fils n'est pas le même que le Père ; et ensuite que le Père est Dieu, que le Fils est Dieu, et que cependant ils ne sont pas ensemble deux dieux, mais un seul. C'est de cette manière seulement que vous adorerez et le Père et le Fils, reconnaissant qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et non deux à adorer; ainsi, vous mettrez votre conscience à l'abri du reproche d'impiété, quand retentiront à vos oreilles ces divers oracles : « Il n'y a nul autre Dieu que le seul Dieu (2) »; et encore : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est le seul et unique Seigneur » ; et quand vous entendrez ces paroles : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui (3) », vous pourrez en sécurité rendre, non-seulement au Père, mais encore au Fils, le culte qui n'est dû qu'à un seul Dieu. Souvenez-vous donc que vous n'avez point répondu- à mon objection, savoir : que vous adorez, non pas un seul Dieu, mais deux.

1. Rom. X, 10. — 2. I Cor. VIII, 4. — 3. Deut. VI, 4, 13.

[Haut du document](#)

CHAPITRE II. DE LA CORRUPTION DE L'HOMME.

J'ai, en second lieu, discuté avec vous sur ces expressions dont vous vous étiez servi que Dieu le Père n'était pas descendu, lui, jusqu'aux contagions humaines, comme si le Christ les avait éprouvées dans sa chair ; et je vous ai fait remarquer l'interprétation qu'on donne ordinairement au mot contagion ; il ne s'entend jamais que dans un sens défavorable, et nous savons, ajoutais-je, que le Christ a été innocent de toute souillure. Ici encore vous avez été incapable de répondre quoi que ce soit. Car les divins oracles que vous avez invoqués, n'ont pu vous être d'aucun secours ; vous n'avez pu en tirer la preuve que le Christ avait participé à la souillure de l'homme. En effet, vous rappelez ce texte de l'Apôtre : « Comme le Christ n'était point pécheur, Dieu l'a fait péché pour nous » ; mais lisez ce passage avec attention, et de peur de tomber à un exemplaire fautif ou d'être entraîné dans l'erreur par une version défectueuse, recourez au grec ; et vous vous convaincrez que le Christ n'a point commis le péché pour nous, mais que Dieu le Père l'a fait *péché*, c'est-à-dire, victime pour le péché. L'Apôtre dit en effet : « Nous vous conjurons, au nom de Jésus-Christ, de vous réconcilier avec Dieu, qui, pour l'amour de nous, a fait *péché* celui qui ne connaissait pas le péché (1) ». Le Christ lui-même ne s'est donc point rendu coupable de péché, mais, par amour pour nous, Dieu l'a fait *péché*, en d'autres termes, comme je l'ai dit, il a fait de lui la *victime pour le péché*. Si vous vous donnez la peine de colliger et de relire les livres de l'Ancien Testament, vous trouverez en effet que les sacrifices pour les péchés y sont appelés péchés. Cette chair, semblable à la chair de péché, que le Christ a prise en venant à nous, l'Apôtre l'appelle aussi *péché*. « Dieu, dit-il, a envoyé son Fils revêtu d'une chair semblable à la chair de péché, et par le *péché* il a condamné le péché dans la chair (2) » : c'est-à-dire, dans cette chair qu'il a prise, semblable à la chair de péché, il a condamné le péché inhérent à cette chair de péché, qui est la nôtre. C'est pourquoi l'Ecriture dit encore de lui : « Quant à ce qu'il est mort, il est mort seulement une fois pour le péché ;

1. II Cor. V, 20, 21. — 2. Rom. VIII, 3.

mais, quant à la vie qu'il a maintenant, il vit pour Dieu (1) ». Il est mort une fois seulement pour le péché, parce qu'il est mort dans une chair semblable à la chair de péché, quand il s'est dépouillé de sa chair en mourant : figure mystérieuse de ceux qui, ayant été baptisés dans sa mort, doivent mourir au péché, afin de vivre pour Dieu. C'est ainsi encore qu'il est « devenu » par la croix « *malédiction* pour nous (2) ». En effet, quand il fut pendu au bois, il attacha à ce bois la mort qui était venue par suite de la malédiction divine, et de cette manière « notre vieil homme a été fixé à la croix avec lui (3) », ce qui permet de donner une interprétation véritable à cette parole inscrite dans la loi : « *Maudit tout homme* qui est pendu au bois (4) ». Qu'est-ce à dire, « maudit », si ce n'est : « Tu es terre, et tu iras dans la terre (5) ? » Et que veut dire : « Tout homme », sinon que le Christ lui-même partagea notre humanité, et quoiqu'il fût la vie, qu'il a cependant souffert, non par une mort fictive, mais par une mort véritable ? Si vous avez l'intelligence de ces choses mystérieuses, vous comprendrez alors qu'il n'a point participé à la contagion du péché. Mais que nous importe, si dans votre langage, contagion signifie la même chose que *contact* des choses mortelles, pourvu cependant que vous admettiez avec nous que le Seigneur Jésus n'a commis aucun péché, ni de l'esprit, ni de la chair ?

[Haut du document](#)

CHAPITRE III. DE L'INVISIBILITÉ DE DIEU.

En troisième lieu, traitant de Dieu, en tant qu'invisible, je vous ai averti qu'il fallait

croire que l'invisibilité est un attribut, non pas seulement du Père, mais encore du Fils, considéré comme Dieu; je n'ai pas dit, comme homme: car il n'est personne qui mette en doute la réalité de son apparition parmi les hommes: dans la suite, j'ai encore discuté ailleurs sur cette matière. Or, contraint de vous rendre l'évidence de la vérité, vous avez admis que le Fils est invisible, et par là même vous avez détruit votre propre affirmation: que le Père seul était invisible. Mais troublé de votre aveu, et craignant de vous être trop avancé en reconnaissant que le Fils jouissait également de

1. Rom. VI, 10. — 2. Gal. III, 13. — 3. Rom. VI, 6. — 4. Deut. XXI, 23. — 5. Gen. III, 19.

595

l'invisibilité, vous avez osé affirmer que ce qui est plus petit peut être vu par ce qui est plus grand, mais que ce qui est plus grand ne peut être vu par ce qui est plus petit; les anges, disiez-vous, sont vus par les archanges, et les âmes par les anges, mais par contre, les anges ne sont pas vus par les âmes. De cette théorie vous déduisiez que, sous le rapport de la substance de sa divinité, le Christ était invisible, non pas seulement pour les hommes, mais encore pour les Vertus célestes, et que le Père est seul invisible, parce qu'il n'a pas de supérieur qui puisse le voir. Dites-nous, de grâce, quand est-ce que les archanges vous ont révélé qu'ils voient eux-mêmes les anges, et qu'ils n'en sont pas vus ? Quels sont les anges qui vous ont fait connaître qu'ils voient les âmes, et que les âmes ne les voient point ? Qui vous a enseigné cela ? Où l'avez-vous appris ? Où l'avez-vous lu ? Ne vaudrait-il pas mieux que vous appliquiez votre esprit à l'étude des saints livres, où nous lisons que les anges apparurent même aux hommes, quand et comme il leur plut de se faire voir à eux, suivant l'ordre ou la permission du Créateur de toutes choses ? Toutefois, après avoir dit que si le Père seul est invisible, c'est parce qu'il n'a pas de supérieur qui le voie, vous avez ensuite accordé qu'il est visible au Fils, en produisant contre vous-même le témoignage de l'Evangile, où le Fils dit en propres termes : « Ce n'est pas qu'aucun homme ait vu le Père, si ce n'est celui qui est né de Dieu : car c'est celui-là qui a vu le Père (1) ». La vérité a triomphé de vous, en cette circonstance, d'une manière éclatante; mais persistant à vouloir rester dans les liens de l'erreur, vous n'avez pas voulu que votre défaite vous fût profitable. Car, après avoir invoqué contre vous l'argument tiré de l'Evangile, d'où il résulte clairement que le Père est vu par le Fils, puisque le Fils dit lui-même : « Mais celui qui est né de Dieu, celui-là voit le Père », vous avez ajouté de vous-même: « Mais il le voit, sans pouvoir l'embrasser tout entier de son regard ». Vous avez oublié en chemin ce que vous aviez dit: que le Père est seul invisible, parce qu'il n'a pas de supérieur; vaincu par la force de la vérité, vous avez confessé en effet qu'il est vu par un inférieur. Car vous lui donnez pour inférieur le Fils, et cependant,

1. Jean, VI, 46.

sur le témoignage irrésistible du Fils, vous avez fait l'aveu que le Père est vu de lui. Quant à cette dénomination que vous donnez au Père, en disant qu'il ne peut être contenu, nous y reviendrons plus tard, afin que la vérité ait encore raison de vous sur ce terrain. Mais la question entre nous n'était pas de savoir s'il peut être contenu ou non; il s'agissait du visible et de l'invisible : or, sur ce point, si vous êtes visible vous-même à vos propres yeux, vous voyez que vous êtes vaincu.

[Haut du document](#)

CHAPITRE IV. DE L'IMMORTALITÉ DE DIEU.

En quatrième lieu, j'ai discuté avec vous la question de savoir si le Fils possède aussi l'immortalité divine. Quand l'Apôtre dit: « Lui seul a l'immortalité (1) », vous avez voulu entendre ce texte, en ce sens qu'il s'applique exclusivement au Père; tandis qu'il a pour objet non pas le Père seulement, mais Dieu, qui est le Père et le Fils et le Saint-Esprit. J'ai donc démontré que le Fils possède l'immortalité sous le rapport de la substance de sa divinité. Personne du reste ne met en doute qu'il ait été mortel dans sa chair. Or, quand vous vouliez me répondre en cet endroit, enfermé par la vérité de toutes parts, vous avez reconnu que l'immortalité appartient également à Dieu le Fils. Vous avez donc été vaincu, lorsque vous prétendiez que, suivant l'Apôtre, l'immortalité est un attribut exclusif du Père. Car vous n'échappez pas aux étreintes de la vérité, parce que vous dites : Il est vrai que le Fils possède l'immortalité, mais il la tient du Père. Il n'est pas question de savoir d'où elle lui vient, mais s'il l'a réellement. En effet, vous ne voulez entendre que du Père ce passage : « Il possède seul l'immortalité ». Sans doute, le Père a l'immortalité sans la tenir de personne, et le Fils la possède la tenant du Père : cependant et le Père et le Fils la possèdent en même temps. Autrement, si le Fils ne la possède pas, le Père ne l'a pas donnée au Fils, ou le Fils l'a perdue après l'avoir reçue du Père. Or, le Père l'a donnée au Fils, et le Fils ne l'a pas perdue, et le Père, en donnant, n'a pas perdu ce qu'il a donné par voie de génération. L'immortalité est donc commune au Père et au Fils, et non l'attribut exclusif du Père. C'est ainsi que

1. I Tim. VI, 16.

596

vous êtes contraint d'avouer que ces mots « Lui seul possède l'immortalité », ne s'entendent pas seulement du Père ; car vous avez déjà été forcé de reconnaître que le Fils, lui aussi, possède l'immortalité. Cette immortalité est le privilège d'un seul ; mais elle appartient à Dieu. Or, Dieu, ce n'est pas seulement le Père, c'est aussi le Fils, et tous les deux, avec le Saint-Esprit, sont un seul Dieu. Mais comment est-il dit que Dieu a seul l'immortalité en partage, tandis que l'âme est également immortelle à sa manière, ainsi que d'autres créatures spirituelles et célestes à la fois, nous le verrons dans la suite ; quant à présent, il nous suffit que vous n'ayez pu rien nous répondre, et que vous ayez été contraint de reconnaître que l'immortalité n'appartient pas seulement au Père, mais encore au Fils, quoiqu'il la tienne du Père.

[Haut du document](#)

CHAPITRE V. SOUS QUEL RAPPORT LE PÈRE EST-IL PLUS GRAND QUE LE FILS ?

J'ai démontré, en cinquième lieu, d'où vient que le Père est plus grand que le Fils qu'il n'est pas plus grand que lui sous le rapport de la divinité, le Fils lui étant coéternel à ce point de vue ; mais qu'il est plus grand que lui, sous le rapport de l'humanité, le Fils ayant été fait dans le temps. J'ai invoqué à ce sujet le témoignage de l'Apôtre : « Ayant, dit-il, la forme de Dieu, il n'a point cru que ce fût une usurpation pour lui d'être égal à Dieu ». Par nature, il était égal à Dieu, il n'a rien usurpé. Voici ce que vous avez trouvé à répondre sur ce point . Qui donc dénie au Fils la nature divine ? Qu'il soit Dieu, et Seigneur, et Roi, je pense l'avoir

longuement expliqué. Et « qu'il n'ait pas cru se faire usurpateur en s'égalant à Dieu », c'est ce dont le bienheureux apôtre Paul nous instruit; il n'a pas usurpé cet attribut, et nous ne le disons pas non plus. Non-seulement ces paroles, qui sont de vous, n'ont rien qui nous contredise ; mais encore elles paraissent plutôt nous être favorables. Car, si vous admettez la nature divine, pourquoi ne confessez-vous point franchement que le Fils de Dieu est égal à Dieu ? surtout, puisque sur ces expressions de l'Apôtre : « Il n'a pas cru que ce fût une usurpation de s'égalier à Dieu », vous n'avez pu trouver rien à dire en faveur de votre sentiment. Et parce que vous n'avez pu nier ce passage de l'Apôtre, vous avez dit : « Il n'a pas été usurpateur, et nous ne le disons pas non plus », comme si « il n'a pas usurpé » signifiait la même chose que « il n'a pas eu », sous-entendez, l'égalité avec Dieu; et que: « Il n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égalier à Dieu », dût avoir le sens suivant : « Il n'a point cru que l'égalité avec Dieu dût être usurpée, parce qu'elle ne lui appartenait pas ». Car le ravisseur de la chose d'autrui est un usurpateur : il semblerait d'après vous, que le Fils n'a pas voulu ravir cet attribut, quand il pouvait le faire impunément. Vous voyez vous-même ce qu'il y a d'insensé dans une pareille interprétation, Comprenez donc que l'Apôtre a dit : « Il n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égalier à Dieu », parce que le Fils n'a point considéré comme lui étant étrangère, une perfection qu'il avait par nature: cependant, quoiqu'il n'ait point cru que l'égalité avec Dieu lui fût étrangère, mais qu'elle lui appartenait en propre, « il s'est anéanti lui-même », ne recherchant point son intérêt, mais le nôtre. Afin que vous reconnaissiez qu'il en est ainsi, considérez comment l'Apôtre en vient à tenir ce langage. Enseignant aux chrétiens la charité basée sur l'humilité : « Que chacun », leur dit-il, « croie les autres au-dessus de soi, et n'ait point égard à ses propres intérêts, mais à ceux des autres ». Voulant ensuite appuyer cette doctrine sur l'exemple du Christ : « Soyez », ajoute-t-il, « dans le même sentiment et la même disposition où était Jésus-Christ, qui, ayant la forme de Dieu », dont il était en possession, « n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation », c'est-à-dire, n'a pas cru faire un larcin « de s'égalier à Dieu » ; mais, recherchant nos intérêts, et non les siens, « s'est anéanti lui-même », non en dépouillant la forme de Dieu, mais « en prenant la forme de serviteur ». Car la première de ces natures n'est pas susceptible de changement; en s'anéantissant, il n'a pas perdu ce qu'il était, pour prendre ce qu'il n'était pas; il n'a pas non plus détruit ce qui est à lui, pour prendre ce qui est à nous et se rendre, comme homme, en prenant la forme de serviteur, « obéissant jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé, et lui a donné un nom qui (597) est au-dessus de tout nom (1), etc. » Ces dons furent donc communiqués à son humanité, et non à sa divinité. Car, étant la forme de Dieu, il n'était pas susceptible d'élévation, et devant lui tout genou fléchissait au ciel, sur la terre et dans les enfers.

Mais quand il est dit : « C'est pourquoi Dieu l'a élevé », on comprend sans peine la raison de cette élévation, je veux dire, « son obéissance jusqu'à la mort de la croix ». La nature qui a reçu en lui un surcroît d'élévation, c'est donc celle qui a été mise en croix; c'est à elle qu'a été donné « un nom au-dessus de tout nom », afin que Jésus-Christ fût reconnu pour le Fils unique de Dieu, même dans sa nature de serviteur. Ne considérez donc point la forme de Dieu comme inégale avec Dieu : même en parlant des hommes, un pareil langage serait intolérable. En effet, quand on dit: Cet homme a la forme de cet autre homme, on n'a pas d'autre idée que celle de l'égalité entre ces hommes. Voudriez-vous par hasard vous refuser à entendre ce passage : « Ayant la forme de Dieu », en ce sens que le Fils avait la forme de Dieu le Père, ce qui ne fait penser à autre chose qu'à l'égalité de ces deux personnes divines ; mais pensez-vous que « la forme de Dieu » doive s'entendre de la forme propre au Fils, attendu qu'il est Dieu lui-même? Je ne m'inquiète pas si vous allez jusqu'à admettre cette dernière interprétation. Car, du moment que la plénitude de la forme ne provient pas des accroissements de l'âge, mais que le Fils est sorti parfait par voie de génération divine, il est hors de doute que si la forme du Fils n'est pas égale à celle du Père, il n'est pas véritablement son Fils. Or, il est écrit : « Afin que nous soyons en son vrai Fils, Jésus-Christ (2) ». La nature du vrai Fils de Dieu ne peut donc être inégale à la nature de Dieu le Père. Au reste, vous n'avez pu encore rien répondre de satisfaisant sur ce point de ma discussion, où, m'appuyant sur les paroles de l'Apôtre, j'ai prouvé que le Fils est égal au Père.

CHAPITRE VI. DES PETITS DES ANIMAUX.

En sixième lieu, pour démontrer que le Fils est de la même nature que le Père, j'ai fait ressortir l'énormité de votre erreur, en

1. Philipp. II, 6-9. — 2. I Jean, V, 20.

lui opposant les petits des animaux destinés à mourir; j'ai reproché à votre cœur de nier que Dieu le Fils soit de même nature que le Père, quoique vous ne niez pas qu'il soit son véritable Fils, tandis que Dieu lui-même donne aux animaux d'engendrer des êtres qui sont de même nature qu'eux. Je ne me suis pas contenté alors de dire que l'homme est le fils de l'homme, mais j'ai osé dire que le chien est le fils du chien; non pas que j'aie voulu par là établir une ressemblance avec Dieu, mais confondre les détracteurs du Fils de Dieu insensés, qui, voyant des êtres corruptibles et mortels avoir une seule et même nature avec ceux qui leur ont donné la vie, se refusent à accorder au Fils de Dieu l'unité de substance qu'il tient du Père, dont il est inséparable et avec qui il possède l'incorruptibilité et l'éternité. J'ai dit aussi, au même endroit, que la condition des hommes est, selon vous, préférable à celle du Fils de Dieu : car on peut y prendre de l'accroissement et, en grandissant, les fils peuvent atteindre à la force des auteurs de leurs jours; or, d'après vos affirmations et vos enseignements, le Fils de Dieu, ayant été engendré par le Père dans un état relatif d'infériorité, est resté stationnaire et n'a pu, par un accroissement successif, parvenir jusqu'à la nature du Père. Ici, ce qui fit bien voir que vous étiez écrasé sous le poids de la vérité, vous ne trouvâtes absolument rien à répondre; mais, comme si le souffle allait vous manquer, vous jugeâtes que j'étais répréhensible, et vous dîtes qu'une comparaison aussi basse que celle du fils de l'homme ou du chien, ne devait pas être proposée, quand il s'agissait d'une majesté aussi grande et aussi respectable. Est-ce là répondre, où plutôt n'est-ce pas montrer la pauvreté de sa réponse? Comme si j'avais produit ces exemples tirés des natures terrestres, pour égaler la corruption à l'incorruption, la mortalité à l'immortalité, les choses visibles aux choses invisibles, les choses temporelles aux choses éternelles; et non pas plutôt pour vous convaincre, par des comparaisons empruntées aux derniers degrés des êtres, vous qui errez dans les choses les plus grandes et les plus sublimes; et ne voyez pas ce que la bonté souveraine du Créateur a accordé aux créatures les plus humbles et les plus viles, d'engendrer des êtres d'une nature semblable à la leur, quoiqu'elles soient bien loin d'être (598) ce qu'il est lui-même. Vous ne comprenez pas encore le mal que vous dites, quand vous affirmez que celui qui est la Vérité même, n'est pas le vrai Fils de Dieu, tandis que les hommes, les chiens et les autres animaux ont, en réalité, des fils véritables qu'ils engendrent. Ou bien, si vous êtes contraint par la sainte Ecriture d'admettre qu'il est le vrai Fils de Dieu, de grâce, accordez qu'il ne soit pas un fils dégénéré. Comment cela ? Que les catholiques soient ici attentifs, et que les hérétiques soient couverts de confusion. Si le fils d'un homme robuste n'a pas la force en partage, on dit qu'il dégénère; cependant, il est ce qu'est son père, un homme, et quoique différent de lui, il n'a pas néanmoins une nature autre que la sienne. Pour vous, vous voulez le Fils unique de Dieu tellement dégénéré, que vous lui refusez la substance propre de son Père : vous prétendez qu'il est né inférieur à son Père et qu'il est demeuré dans cet état d'infériorité ; vous n'admettez aucune époque où il ait pu s'accroître, où il ait pu atteindre à la forme du Père. J'admire de quel front vous déclarez qu'il est le vrai Fils de Dieu, quand vous avez tant enlevé à sa nature à moins que, par une erreur extrêmement déplorable, vous ne croyiez parvenir à glorifier exclusivement le Père qu'en déversant l'injure sur la personne du Fils unique(1).

CHAPITRE VII. DE LA GRANDEUR DU FILS.

J'ai dit en septième lieu : Nous reconnaissons dans le Fils de Dieu une grandeur si éminente, que nous le proclamons égal au Père. C'est donc sans raison, ajoutais-je, que vous avez voulu démontrer par des témoignages et de longs développements ce que nous faisons profession ouverte de croire. A ces observations j'ai ajouté un raisonnement, pour montrer comment le Fils, bien qu'il soit égal au Père, l'appelle cependant son Dieu, quand il dit . « Je monte vers mon Père, et votre Père; vers mon Dieu, et votre Dieu (2) » . Car vous aviez vous-même invoqué ce texte de l'Évangile, pensant en tirer la preuve que le Fils n'est pas égal au Père. Répondant à cet argument, j'ai donc affirmé que si le Père est aussi le Dieu de son Fils unique, c'est parce qu'il s'est fait homme et est né d'une

1. Serm. CXXXIX, II. 4 et 5. — 2. Jean, XX, 17.

femme; et que c'est ce qu'il dit au Psaume, en prévision de ce qui devait arriver : « Vous êtes mon Dieu dès le sein de ma mère (1) » ; faisant voir ainsi que le Père est son Dieu, parce qu'il s'est fait homme. En effet, il a été enfanté à la vie d'homme en quittant le sein maternel, et Dieu est né du sein d'une vierge en venant parmi les hommes; en sorte que celui qui l'a engendré de lui-même est non-seulement son Père, mais encore son Dieu pour l'avoir créé au sein de sa mère. Quand vous avez voulu répondre à ces propositions, vous avez beaucoup parlé et produit un grand nombre de témoignages qui ne vous sont d'aucune utilité. Vous n'avez pu trouver absolument la raison de ces paroles de l'Écriture: « Vous êtes mon Dieu dès le sein de ma mère », quoique vous les ayez rappelées vous-même. Du reste, je ne puis aucunement comprendre à quel propos vous avez cité ici ce passage d'un autre Psaume: « La principauté est avec vous au jour de votre puissance, au milieu des splendeurs des saints; je vous ai engendré de mon sein avant l'aurore (2) ». « Car la personne du Fils n'a pas dit : Vous êtes mon Dieu dès *vo*tre sein. Mais en admettant même qu'il s'agisse ici de cette ineffable génération du sein du Père, voici le sens de ce passage : Un Dieu a engendré de lui-même, c'est-à-dire de sa propre substance un Dieu, comme, à sa naissance du sein maternel, une créature humaine a engendré un homme : ce qui nous fait entendre que dans l'une et l'autre génération, celui qui est né, et ceux dont il est né, n'ont pas des substances différentes. Sans doute Dieu le Père, et la créature humaine qui est sa mère, sont de substances différentes; mais Dieu le Père et Dieu le Fils ne diffèrent point par la substance, de même que la mère selon la chair et l'homme qui est son fils ne sont point de substance différente. Ainsi entendez bien ce que dit ce même Fils en prophétie : « Vous êtes mon Dieu dès le sein de ma mère » ; et n'allez point obscurcir, sous des flots de paroles qui n'ont ici que faire, des choses assez claires par elles-mêmes. Le Père qui engendre le Fils de son sein, est son Dieu dès le sein de sa mère, et non dès son sein propre, A cela donc vous n'avez pu encore absolument rien répondre.

1. Ps. XXI, 11. — 2. Ps. CIX, 3.

CHAPITRE VIII. DE LA SOUMISSION DU FILS.

Je vous ai répondu, en huitième lieu, sur la question de la soumission du Fils relativement au Père; vous aviez dit : Sa soumission prouve qu'il n'y a qu'un Dieu. Je vous ai donc répondu que la soumission du Fils à l'égard du Père s'entend très-bien de son humanité. Il n'y a là rien d'étonnant, puisque nous lisons que dans sa nature de serviteur il s'est soumis même à ses parents (1), et qu'il est écrit de lui : « Vous l'avez abaissé un peu au-dessous des anges (2) ». Par manière de réponse, vous avez observé que j'avais fait une remarque très-sage, en disant que dans sa nature de serviteur, il s'était soumis même à ses parents. Puis, voulant faire croire que la raison était de votre côté, tandis que vous la voyiez se dresser contre vous, et donner le change aux esprits inconsidérés et peu réfléchis, qui liraient ces choses, en leur donnant lieu de penser que vous me répondiez, tandis que vous n'aviez que dire, vous avez ajouté ces réflexions : « Si nous voyons que le Fils s'est soumis à ses parents qu'il a créés lui-même, car toutes choses ont été faites par lui, nous savons aussi qu'il a été engendré par le Père, non dans le cours des siècles, mais avant tous les siècles : si donc, disiez-vous, il était soumis à ses parents, comme l'Ecriture le démontre plus clair que le jour, à combien plus forte raison est-il soumis à Celui qui l'a engendré et si grand et si parfait, suivant cet oracle de Paul : Lorsque toutes choses auront été assujetties au Fils, alors il sera aussi lui-même assujetti à Celui qui lui aura assujetti toutes choses (3) ». On pourrait croire que ces paroles, émanées de vous, sont de moi et m'appartiennent entièrement, s'il n'était évident pour ceux qui vous ont entendu les prononcer, et pour tous ceux qui liront tout cela dans la suite, qu'elles ont été prononcées par vous. Qui croirait en effet que vous pouvez comme nous admettre que le Christ est inférieur quant à la forme de serviteur qu'il a prise, sans en conclure qu'il ne l'est pas quant à sa nature divine ?

1. Luc, II, 51. — 2. Ps. VIII, 6. — 3. I Cor. XV, 28.

[Haut du document](#)

CHAPITRE IX. LE SAINT-ESPRIT ADORE-T-IL LE PÈRE ?

Nous vous avons prié, en neuvième lieu, de nous démontrer par les divines Ecritures, si vous le pouviez, que le Saint-Esprit adore le Père. Car c'est ce que vous aviez avancé; mais vous n'en avez pas donné de preuve, comme le fait assez voir l'ensemble de votre discussion, à laquelle j'ai répondu. Voyez donc maintenant la réponse que vous avez faite dans la suite à ma question. Après avoir parlé surabondamment du jugement du Fils, que nous croyons nous aussi d'une foi absolue; et de la soumission que le Fils rend à son Père, dans sa nature de serviteur, objet également de notre foi; abordant enfin la question de l'adoration du Père par le Saint-Esprit, vous en êtes revenu, quoique je vous aie déjà répondu sur ce point, à ces gémissements dont parlent les saintes Ecritures, quand elles disent : « Cet Esprit lui-même demande pour nous par des gémissements inénarrables (1) »; afin de nous faire croire que l'Esprit-Saint ne peut jamais cesser de gémir, parce qu'il n'y a ni jour, ni heure, ni moment, où des prières ne s'élèvent vers Dieu, ici ou là, de la part des saints. Cependant, comme il n'y a pas de temps où cessent les prières des saints, car, tandis que les uns prennent leurs repas et que d'autres font autre chose, nuit et jour il ne manque pas d'âmes que de saints désirs

poussent à la prière, il arrive de la sorte que l'Esprit-Saint, qui est, présent à tous en tous lieux, ne peut cesser en aucune manière ses gémissements, ce qui accuse une extrême misère, puisqu'il est forcé de gémir pour tous ceux qui prient : à moins qu'on n'entende ce texte dans le sens que j'ai dit, c'est-à-dire, qu'il inspire aux saints de demander par les gémissements de saints désirs, en répandant en eux de pieuses affections, fruits de sa grâce spirituelle. Mais ces manières de parler, où la cause est prise pour l'effet; comme quand nous disons un froid engourdi, parce que le froid produit ce résultat, et un jour triste ou joyeux, parce qu'il nous rend tels, j'en ai cité des exemples empruntés même aux Ecritures, où Dieu, par exemple, dit à Abraham : « Je sais maintenant (2) », ce qui ne signifie rien autre chose que : Maintenant je te fais connaître; car on ne peut pas dire que Dieu ait

1. Rom. VIII, 26. — 2. Gen. XXII, 12.

600

appris ce qu'il ne pouvait ignorer, avant qu'il se réalisât; or, vous n'avez pas trouvé une autre interprétation qu'on pût donner à ces manières de parler tirées des divines pages force vous a été absolument de ne plus revenir à ces *gémissements*. En effet, pour avoir de telles idées sur l'Esprit-Saint, il faut s'inspirer, non de l'esprit, mais de la chair. Mais, lors même qu'on vous accorderait que le Saint-Esprit demande pour les saints, dans le sens que vous tenez, autre chose est demander ou prier, autre chose, adorer. Quiconque prie, demande; mais quiconque adore, ne prie pas pour cela, et quiconque demande, n'adore pas non plus pour cela. Voyez ce qui se passe à l'égard des rois, qu'on adore ordinairement, sans leur adresser de demandes, et qu'on sollicite quelquefois, sans les adorer. Ainsi vous n'avez pu encore démontrer en aucune manière que le Père soit adoré par le Saint-Esprit.

[Haut du document](#)

CHAPITRE X. COMMENT LE PÈRE, ET LE FILS, ET LE SAINT-ESPRIT NE SONT QU'UN SEUL DIEU.

J'ai voulu, en dixième lieu, vous amener à comprendre par quelle union ineffable la Trinité elle-même, que nous disons n'avoir qu'une seule substance, est un seul Dieu: ne voyons-nous pas en effet que des substances même dissemblables, je veux dire, l'esprit de l'homme et l'Esprit du Seigneur, grâce à l'union qui s'établit entre le Seigneur et l'homme, sont appelées un même esprit, dans ce passage de l'Apôtre. « Celui qui s'attache au Seigneur, est un même esprit avec lui (1)? » Répondant sur cette question ou plutôt ne pouvant garder le silence, vous avez été contraint d'opposer que le Père et le Fils sont une même chose, non en unité de nature, mais de volonté. C'est ce que vous avez coutume de répondre ; mais vous le faites, quand on vous objecte cette parole du Seigneur : « Mon Père et moi nous sommes une même chose (2) ». Je n'ai pas voulu prouver en cet endroit que le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit sont une même chose, en unité de substance, vérité que nous croyons d'une foi inébranlable ; mais que cette même Trinité est un seul Dieu. Car autre chose est de dire: ils sont une même chose; autre chose, elle est un seul Dieu. Notez la différence, *elle est, ils*

1. I Cor. VI,17. — 2. Jean, X, 30.

sont. L'Apôtre ne dit pas: Ceux qui s'attachent au Seigneur, *sont une même chose avec lui*; parce qu'il y a diversité de nature ; mais il dit: « Celui qui s'attache au Seigneur, *est un même*

esprit avec lui ». Mais si, selon vous, affirmer de deux que *c'est un seul* et quel est ce seul, savoir « *un même esprit* », comme dit l'Apôtre, revient à dire que deux sont *une même chose*, sans désigner quelle est *cette unique chose*, comme dans ces paroles du Sauveur: « Mon Père et moi nous sommes une même chose », pourquoi ne déclarez-vous pas que le Père et le Fils sont un seul Dieu ? Pourquoi voulez-vous entendre du Père exclusivement ces paroles de l'Écriture: « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est le seul et unique Seigneur (1)? » En effet, le Père est le Seigneur Dieu, et le Fils est aussi le Seigneur Dieu: pourquoi, selon vous, l'un et l'autre ne sont-ils pas ensemble le seul Seigneur Dieu, de même que, suivant le bienheureux Apôtre, l'esprit de l'homme et l'Esprit du Seigneur « sont un même esprit ? » Quel gain vous revient-il, pour votre cause, de soutenir que cette unité repose sur l'accord de la volonté ? C'est effectivement ce qui arrive, mais quand il y a diversité de nature, comme entre celle de l'homme et celle du Seigneur : et cependant « celui qui s'attache au Seigneur », par le consentement de la volonté, je le veux, « est un même esprit avec lui ». Si donc vous ne voulez pas admettre l'unité de substance entre le Père et le Fils, convenez du moins sans hésitation qu'il y a unité fondée sur le consentement de la volonté et dites, ne fût-ce qu'une fois, et d'une manière quelconque, que le Père et le Fils sont un seul Dieu. Mais vous ne le direz pas, de peur d'avoir à convenir, contrairement à tous vos précédents, que ces paroles: « Ecoute, Israël: le Seigneur ton Dieu est le seul et unique Seigneur », ne s'entendent pas seulement du Père, mais de l'un et de l'autre: parce que vous ne voulez pas reconnaître le Saint-Esprit comme Seigneur et comme Dieu. Convenez, dis-je, peu importe la manière dont vous l'entendrez, que le Père et le Fils sont un seul Seigneur Dieu; afin qu'en servant le Père et le Fils, vous ne serviez pas deux dieux et deux seigneurs contrairement au précepte divin, mais un seul Seigneur. Maintenant c'en est assez sur cette matière. Quand

1. Deut. VI, 4.

601

vous aurez lu ces réflexions, je pense que vous n'aurez pu trouver rien à répondre sur ce texte de l'Apôtre que j'ai rappelé : « Celui qui s'attache au Seigneur, est un même esprit avec lui » ; et si vous renoncez à l'esprit de contention, vous ne nous contredirez pas.

[Haut du document](#)

CHAPITRE XI. DU TEMPLE DE L'ESPRIT-SAINT.

J'ai fait voir, onzièmement, que le Saint-Esprit est Dieu, par la raison que nous sommes nous-mêmes ses temples, comme l'atteste l'Apôtre, quand il dit : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous (1) ? » et encore : « Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit, qui réside en vous, et que vous avez reçu de Dieu (2) ? » Or, vous n'avez rien répondu à cela; car vous avez dit: J'accepte ce que vous avancez : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? » En effet, ajoutez-vous, Dieu n'habite point dans l'homme, que l'Esprit ne l'ait auparavant purifié et sanctifié. Et vous avez voulu de cette manière donner à entendre que l'Esprit-Saint n'est pas appelé Dieu, et que nous ne sommes point son temple, mais celui de Dieu ; que le texte est positif. « Vous êtes le temple de Dieu ». Et si la suite porte : « L'Esprit de Dieu habite en vous », c'est que l'Esprit-Saint purifie le temple de Dieu, ce temple qui n'est pas le sien, afin que quand il l'aura purifié, Dieu établisse en lui sa demeure. Je ne veux pas faire ressortir maintenant toute l'absurdité que renferme votre sens. Ce que je me

propose de montrer, c'est, en effet, qu'à travers beaucoup de verbiage, vous n'avez rien dit qui ait rapport à la question. Vous avez déserté la cause et vous vous êtes étendu en louanges à l'honneur de l'Esprit-Saint, et vous avez abondé dans ce discours à parler contre vous-même. Je dis : contre vous-même; car vous ne voulez pas reconnaître pour Dieu celui dont vous êtes forcé de proclamer tout haut la divinité, à tel point qu'il est, vous l'avouez, unique de sa nature, présent partout, sanctifiant les âmes, et partout où il y a des hommes qui veulent être chrétiens et prier Dieu, se donnant à tous en même temps, que

1. I Cor. III, 16. — 2. Id. II, 19.

ceux qui sont baptisés en Jésus-Christ se trouvent à l'orient ou à l'occident : or, c'est ce que nous proclamons nous-mêmes. Mais celui à qui nous attribuons tant de grandeur et de perfections, loin de nous de méconnaître qu'il est Dieu ! par cela même que nous sommes son propre temple, sa divinité éclate et se fait voir facilement. Il n'aurait pu en effet nous avoir pour temple, s'il n'était notre Dieu : afin de voiler ce point de doctrine et de détourner l'esprit des hommes de la lumière de la vérité, dans tout ce que vous avez dit du temple de Dieu, vous n'avez pas voulu qu'il fût question de l'Esprit-Saint; et du temple du Saint-Esprit, où l'existence se démontre avec la dernière évidence, vous n'avez absolument rien dit. Lorsque je vous ai objecté les deux témoignages de l'apôtre Paul; l'un où il s'exprime ainsi : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? » et l'autre où il dit : « Ne savez-vous pas que vos corps sont le temple de l'Esprit-Saint? » pourquoi avez-vous usé de subterfuge, au point de citer celui des deux qui contient ces mots : « Vous êtes le temple de Dieu », et de garder le silence sur l'autre, qui renferme ces expressions : « Vos corps sont le temple de l'Esprit-Saint ? » Pourquoi, je vous le demande, avez-vous eu recours à un tel procédé, si ce n'est parce que vous n'auriez pu prouver d'aucune manière que celui dont nous sommes nous-mêmes le temple, n'est point notre Dieu? Et si les divines Ecritures nous ordonnaient de lui élever un temple fait de bois et de pierres, n'est-il pas hors de doute que nous le reconnâtrions pour Dieu ?

[Haut du document](#)

CHAPITRE XII. COMMENT LE PÈRE ET LE FILS NE SONT QU'UNE MÊME CHOSE.

Je vous ai prié, en douzième lieu, de produire, si vous le pouviez, des témoignages divins, affirmant qu'il y a identité là où il y a diversité de substances. Voulant répondre à cette question, vous n'avez pu articuler rien de pareil; mais, serré de très-près, vous avez eu l'audace d'affirmer que les Apôtres sont une même chose avec le Père et le Fils. Jésus-Christ n'a jamais tenu ce langage ; il est de vous, qui avez avancé que le Père et le Fils et les Apôtres sont comme une même chose. Or, (602) Jésus-Christ n'a pas dit : Afin qu'*eux et nous*, nous soyons un; mais : « Afin qu'ils soient *un comme nous* ». Et pour nous en tenir aux termes propres de l'Evangile : « Père saint, dit-il, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient *un comme nous* ». Est-ce qu'il a dit : Afin qu'ils soient *un avec nous*? ou bien : Afin qu'*eux et nous soyons un*? Puis un peu après : « Je ne prie pas, dit-il, pour eux seulement; mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que *tous ensemble ils ne soient qu'un* ». Ici encore, il n'a pas dit : Afin qu'ils soient *un avec nous*. Il ajoute : « Comme vous, mon Père, vous êtes en moi, et moi en vous, qu'ils soient de même *un en nous* ». Il ne dit pas non plus ici : Afin que *nous soyons un*; ou : Afin qu'ils soient *un avec nous*; mais : « Afin qu'ils soient *un en nous* » : afin qu'étant un par nature, parce qu'ils sont hommes, ils soient un aussi dans le Père et dans le Fils, ce qui ne veut pas dire *un avec eux*; en d'autres

termes, les Apôtres ne sont pas un avec le Père et le Fils. Jésus-Christ ajoute encore ces paroles : « Afin que le monde croie que vous m'avez envoyé; et je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils *soient un*, comme nous ne sommes qu'une même chose; je suis en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés en l'unité (1) ». Quoiqu'il ait tant de fois répété: « Afin qu'ils *soient un* », jamais cependant il n'a dit : Afin qu'*eux et nous, nous soyons un*, c'est-à-dire, afin qu'ils soient un avec nous; mais tantôt il a dit : « *En nous* » ; tantôt, « *comme nous* », en d'autres termes, eux, suivant leur nature, nous, suivant la nôtre. Ceux qui étaient un par leur nature, il les voulait parfaits, par cela, même qu'ils ne faisaient qu'un. Car, en leur faisant cette recommandation : « Soyez donc, vous aussi, parfaits comme votre Père céleste est parfait (2)», son dessein n'est pas de les unir à Dieu en unité de nature, comme si leur nature et celle de Dieu étaient identiquement la même; mais il veut qu'ils soient parfaits dans leur nature, comme Dieu est parfait dans la sienne, quoiqu'elle soit différente et non identique : si nous ne sommes pas cela en lui, nous ne pouvons l'être nullement. Il n'est pas question ici de la manière d'être de tous les hommes en Dieu, en ce sens

1. Jean, XVIII, 11-23. — 2. Matt. V, 48.

qu'il contient lui-même tout ce qu'il a créé; ce qui a fait dire « qu'il n'est pas loin de chacun de nous », parce que « nous avons en lui la vie, le mouvement et l'être (1) » ; mais de la manière d'être qui est mentionnée dans les termes suivants : « Vous n'étiez autrefois que ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur (2) ». De là cette autre parole : « Qu'elle se marie à qui elle veut, pourvu que ce soit dans le Seigneur (3) ». Vous n'avez donc pu trouver de passage où il soit dit de ceux dont la nature n'est pas identique, mais différente, qu'ils sont une même chose; et cependant, vous avez voulu nous échapper dans l'ombre, en disant que les Apôtres sont un avec le Père et le Fils, comme si les Apôtres, et le Père et le Fils, n'étaient qu'une même chose, tandis qu'il est évident que la substance des Apôtres est différente de celle du Père et du Fils. Mais parce qu'il est notoire que nulle part Jésus-Christ n'a dit: qu'eux et nous, nous soyons un; ou : qu'ils soient un avec nous; qu'il soit notoire aussi que vous n'avez pu nous répondre et que vous avez cherché à nous tromper.

[Haut du document](#)

CHAPITRE XIII. DU TÉMOIGNAGE QUE LE PÈRE REND AU FILS.

En treizième lieu, je vous ai fait observer que le Père n'est pas plus grand que le Fils, pour lui avoir rendu témoignage. Car j'ai rappelé que les Prophètes, eux aussi, ont rendu témoignage au Fils, et cependant, vous ne pouvez pas prétendre qu'ils sont plus grands que lui. Vous aviez dit que le Père a rendu témoignage au Fils; or, j'avais cru que vous vouliez prouver par là qu'il est plus grand que celui à qui il a rendu témoignage; mais, comme dans la suite de la discussion, vous n'en avez plus dit mot, j'ai pris votre silence pour un aveu; il peut se faire cependant que vous ayez allégué que le Père a rendu témoignage au Fils, non pas pour prouver qu'il est plus grand que lui, mais que, autre est le Père, autre est le Fils. Or, ce dogme, nous le soutenons, vous et nous, contre les Sabelliens, car le Père n'est pas le même que le Fils. Ils disent que le Fils n'est pas autre, mais identiquement le même que le Père : pour nous, nous croyons qu'autre

1 Act. XVII, 27, 28. — 2. Ephés. V, 8. — 3. I Cor. VII, 38.

est le Père, autre est le Fils, mais que le Fils est cependant ce qu'est le Père.

[Haut du document](#)

CHAPITRE XIV. DE L'AMOUR DU PÈRE ET DU FILS.

En quatorzième lieu, comme vous aviez dit : Je lis le mot aimé, et je crois que c'est le Père qui aime, et que c'est le Fils qui est aimé, voici comment je vous ai répondu Ainsi, vous prétendez qu'il y a disparité entre le Père et le Fils, parce que le Père aime, et que le Fils est aimé; comme si vous pouviez nier que le Fils, lui aussi, aime le Père. Et j'ai ajouté : S'ils s'aiment tous deux réciproquement, pourquoi niez-vous donc qu'ils soient de même nature ? Je voulais, par cet argument, vous amener à ne plus nier l'unité de leur nature, en vous fondant sur cette raison, que l'un aime et que l'autre est aimé. Dans votre réponse à mon observation, vous êtes convenu, il est vrai, que le Fils, lui aussi, aime le Père, mais vous n'avez pas voulu reconnaître qu'ils sont de même nature : ainsi, selon vous, le Fils aurait pour le Père l'amour de la créature à l'égard du Créateur, et non l'amour du Fils à l'égard de celui qui l'a engendré, et vous voulez qu'il soit un fils dégénéré, en lui attribuant une nature différente de celle de son Père.

[Haut du document](#)

CHAPITRE XV. DE L'INVISIBILITÉ DE LA TRINITÉ.

J'ai dit, en quinzième lieu, que l'invisibilité est un attribut, non pas seulement du Père, mais encore de la Trinité; et toutefois que le Fils a apparu visiblement dans la forme de serviteur, et qu'il a, pour cette raison, parlé en ces termes : « Le Père est plus grand que moi (1) ». Mais comme la divinité se manifestait aux patriarches, j'ai dit que la Trinité s'abaissait à prendre la forme de la créature, au lieu d'apparaître dans sa nature propre, qui est invisible. Et en confirmation de ce que j'avançais, j'ai invoqué ces paroles de Moïse à celui à qui il parlait face à face : « Si j'ai trouvé grâce devant vous, montrez-vous à moi vous-même ouvertement (2) », pour vous faire comprendre de quelle manière il voyait celui qu'il conjurait de se manifester à lui car, s'il avait vu Dieu dans sa substance

1. Jean, XIV, 28. — 2. Exod. XXXIII, 11-13.

divine, il ne lui aurait pas demandé de se montrer à lui. J'ai dit aussi que le Christ est le créateur des choses visibles et des choses invisibles, afin de prouver que celui qui a pu créer, non pas seulement les choses visibles, mais encore les choses invisibles, n'est pas visible lui-même quant à sa substance. En essayant de répondre, que de choses n'avez-vous pas dites qui n'ont point de rapport à la question ! le lecteur pourra en être juge ; et cependant, en ce qui concerne Moïse, pourquoi celui-ci voulait-il que Dieu, à qui il parlait, se montrât à lui, s'il voyait sa nature et sa substance? Vous n'avez absolument rien osé formuler sur ce point; et vous n'avez pas cessé d'affirmer que le Fils de Dieu, le créateur des choses invisibles, a été

visible dans la forme de Dieu, avant même qu'il eût pris la forme de serviteur : voilà votre langage, quoique auparavant vous ayez fait l'aveu qu'il a pu se faire voir dans la forme de serviteur, mais qu'il est invisible dans la substance de sa divinité.

[Haut du document](#)

CHAPITRE XVI. QUE DIEU SEUL EST SAGE.

En seizième lieu, comme vous aviez appliqué au Père exclusivement ces paroles de l'Apôtre : « A Dieu, qui est le seul sage (1) », j'ai répondu : Le Père serait donc le seul Dieu sage, et la sagesse de Dieu elle-même, qui est le Christ, et que l'Apôtre appelle « la force de Dieu et la sagesse de Dieu (2) », n'aurait point la sagesse en partage ! J'ai ajouté : Il ne vous reste plus qu'à dire, car, jusqu'où ne va pas votre audace ! que la sagesse de Dieu est insensée. Sur quoi vous avez répondu : Le bienheureux apôtre Paul proclame que la sagesse appartient exclusivement au Père, quand il dit : « A Dieu, qui est le seul sage ». Mais, disiez-vous encore, il faut voir de quelle manière il est le seul sage; on n'affirme point que le Christ soit dépourvu de sagesse. Vous poursuivez sur ce thème, et vous faites votre profession de foi sur la manière dont vous entendez la sagesse du Christ; puis, après plusieurs considérations hors de propos, que vous avez enfilées pour traîner le temps et le discours en longueur, vous avez encore glissé ces mots : Mais vraiment le Père est le seul sage ; comme si l'Apôtre avait dit formellement : *Au Père*, qui est le seul sage. Mais il a

1. Rom. XVI, 27. — 2. I Cor. I, 24.

604

dit : « A Dieu, qui est le seul sage » ; or, comme le Fils est Dieu aussi, ce que vous admettez comme nous, et que le Saint-Esprit est Dieu également, quoique vous le niez; cette Trinité est le Dieu seul sage, qui n'a pu et ne pourra jamais être privé de sagesse en aucune manière; et la sagesse qu'elle possède, elle ne la tient pas d'ailleurs comme une grâce, mais elle la possède dans l'immobilité et l'immutabilité de sa nature. Maintenant si je vous disais : O homme, qui vous glorifiez de votre nom de chrétien, le Christ, pensez-vous, a-t-il une sagesse qui ne soit pas la véritable sagesse ? Le Christ, qui est vraiment Dieu, ne serait-il donc pas véritablement sage? Sous le coup de cette interrogation, ne vous troubleriez-vous pas, au point de me répondre aussitôt, que le Christ est vraiment sage? Que signifie donc cette parole que vous avez fait entendre : Mais vraiment le Père est le seul sage? Vous voyez dès lors le point où vous en êtes arrivé, et la grandeur du blasphème qu'il est de votre devoir de rétracter.

CHAPITRE XVII. QUE DIEU N'A PAS ÉTÉ FAIT.

En dix-septième lieu, je vous ai fait voir que le Fils, aussi bien que le Père, n'a pas été fait, n'a pas eu de commencement. Vous aviez dit que vous ne reconnaissiez que le Père pour Dieu, parce que seul il n'a pas eu de naissance, il n'a pas été fait. En réponse à cette affirmation audacieuse : En déclarant que le Père n'a pas été fait, vous entendez donc, ai-je dit, que le Fils l'a été, lui par qui toutes choses ont été faites. Puis j'ai ajouté : Sachez que le Fils a été fait, mais dans la forme de serviteur. Car il est si loin d'avoir eu un commencement dans sa nature divine, qu'il a lui-même créé toutes choses. Que si, insistais-je, il a été fait, ce n'est point de lui, mais d'ailleurs, que toutes les créatures tirent leur existence. Avec tout votre flux de

paroles, vous vous êtes trouvé si à court pour me répondre, que vous vous êtes absolument tu; comme si vous n'aviez rien entendu de ce que j'ai dit.

[Haut du document](#)

CHAPITRE XVIII. QUE LE PÈRE N'EST POINT ENGENDRÉ.

Comme vous aviez dit du Père qu'il n'est pas né, en d'autres termes, qu'il n'a pas été engendré, j'ai, en dix-huitième lieu, discuté avec vous à ce propos, et voici mes propres paroles : Je ne dis donc pas que le Fils n'a point été engendré, mais que le Père a engendré, et que le Fils a été engendré. Or, le Père a engendré ce qu'il est: car, si le Fils n'est pas ce qu'est le Père, il n'est pas son Fils véritable, ainsi que nous l'avons déjà observé en parlant des petits des animaux. A cela encore vous n'avez pu répondre rien de vrai ni de faux.

[Haut du document](#)

CHAPITRE XIX. DE L'ÉGALITÉ DU SAINT-ESPRIT AVEC LE PÈRE.

En dix-neuvième lieu, comme vous m'aviez demandé de vous démontrer que le Saint-Esprit est égal au Père, je vous ai répondu de la manière suivante : Pourquoi me demandez-vous de vous démontrer que le Saint-Esprit est égal au Père, comme si vous aviez prouvé que le Père est plus grand que le Saint-Esprit, de même que vous avez pu le prouver en ce qui concerne le Fils, eu égard à la forme de serviteur qu'il a prise? Nous savons en effet, ajoutais-je, qu'on dit du Père qu'il est plus grand que le Fils, parce que le Fils a pris la forme de serviteur; et mainte nant encore le Fils cou serve cette forme humaine, qu'il a élevée jusqu'au ciel; c'est pourquoi il est dit de lui que maintenant encore « il intercède pour nous (1) ». Et cette forme immortelle ne cessera jamais d'être dans le royaume des cieux : de là ces mots de l'Ecriture : « Alors le Fils sera aussi lui-même assujetti à celui qui lui aura assujetti toutes choses (2) ». Quant au Saint-Esprit, qui n'a pris aucune créature pour l'identifier à sa personne, quoiqu'il ait daigné se faire voir aussi lui-même par l'intermédiaire des créatures, soit en forme de colombe, soit en formé de langue de feu (3), jamais on n'a dit que le Père fût plus grand que lui; jamais que le Saint-Esprit ait adoré le Père; jamais enfin qu'il fût moindre que le Père. Dans la réponse que vous avez semblé faire à ce sujet, vous n'avez en réalité rien dit. Vous n'avez pu en effet démontrer qu'on ait jamais affirmé que le Père est plus grand que le Saint-Esprit, tandis que le Fils dit expressément, en raison de la forme de serviteur qu'il a prise: « Le Père est plus grand que moi (4) ». Et comme

1. Rom. VIII, 34. — 2. I Cor. XV, 28. — 3. Matt. III, 16; Act. — 4. Jean, XIV, 28.

j'avais avancé que le Saint-Esprit n'a pris aucune créature pour l'identifier à sa personne, alors vous répliquâtes que l'Esprit-Saint est apparu dans la colombe et dans le feu, de la même manière que le Christ est apparu dans l'homme : comme si la colombe et l'Esprit ou le feu et

l'Esprit formaient une seule personne, comme le Verbe uni à l'homme n'est qu'une personne. Les créatures dont le Saint- Esprit a fait choix, dans des vues mystérieuses, pour apparaître visible, lui qui est invisible de sa nature; la colombe, symbole du pur amour ; le feu, symbole de la charité ardente et éclairée, ces créatures, dis-je, n'ont apparu qu'un moment; et, leur rôle mystérieux accompli, ces formes sensibles ont disparu pour ne plus se montrer, semblables en cela à la colonne de nuée, qui était ténébreuse le jour, et lumineuse la nuit (1). Enfin, de peur qu'on n'imaginât que la colombe ou la flamme est unie à la substance de l'Esprit-Saint, ou que la nature d'une majesté si grande s'est transformée en ces créatures visibles, ou qu'elle les a prises pour les identifier à sa personne, on ne voit pas que dans la suite l'Esprit-Saint ait jamais apparu de la sorte. Il n'en est pas de même du Christ : il n'a pas pris la ressemblance humaine pour un temps, afin de se montrer aux hommes revêtu de leur nature, et de la déposer ensuite ; mais en gardant sa forme invisible de Dieu, il a pris la forme visible de l'homme, pour l'unir à sa personne; non-seulement il a pris cette forme au sein maternel, mais il a grandi, il a mangé, il a bu et il a dormi dans cette même forme; en elle il a été mis à mort, il est ressuscité, il est monté au ciel et il est assis à la droite du Père; en elle il viendra pour juger les vivants et les morts, et dans son royaume il sera assujéti à celui qui lui a assujéti toutes choses. A ces considérations, que j'ai abrégées dans ma réponse, et que je viens de développer, pour que vous en saisissiez mieux le sens, vous n'avez voulu prêter ni attention ni intérêt; mais vous vous êtes précipité dans le blasphème d'une manière si étrange, que vous avez été jusqu'à dire que la nature divine de Dieu et de l'Esprit-Saint était, ô horreur ! sujéte à la mobilité et au changement. Voici en effet vos propres expressions : Ce que j'ai dit de l'invisibilité du Dieu tout-puissant, vous l'avez cependant affirmé vous-même,

1. Exod. XIII, 21-22.

quoique dans un dessein différent : que le Saint-Esprit s'est fait voir en forme de colombe et en forme de langues de feu; que le Fils s'est montré dans la forme de l'homme; mais que le Père n'a apparu ni en forme de colombe, ni sous la forme de l'homme; qu'il ne s'est jamais transformé et qu'il ne le fera jamais, et que c'est de lui qu'il est écrit : « Je suis celui qui suis, et je ne change pas ». Puis vous ajoutez ensuite : Le Fils, déjà établi en la forme de Dieu, selon votre propre aveu, a pris la forme de serviteur, ce que le Père n'a pas fait; le Saint-Esprit a également pris la forme d'une colombe, tandis que le Père ne l'a pas fait. Sachez donc, observez-vous, qu'il n'y en a qu'un seul qui est à la fois invisible, immense et au-dessus de toutes limites. Tiendriez-vous un pareil langage, si, animé par l'esprit, au lieu de l'être par la chair, vous pouviez penser à ce que vous dites? Car vous lisez dans les saintes Ecritures : « Je suis celui qui suis, et je ne change pas (1) ». Or, ces paroles ne s'appliquent pas seulement au Père, mais à la Trinité elle-même, qui est un seul Dieu ; et vous, les appliquant au Père exclusivement, vous croyez que le Fils est sujet à changer! Le Fils unique par qui toutes choses ont été faites, celui que l'Evangile proclame en ces termes : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu », et « toutes choses ont été faites par lui (2) », vous le croyez susceptible de changement ! Que dirai-je maintenant du Saint-Esprit, quand vous vous formez des idées semblables de celui que vous reconnaissez être vrai Dieu et vrai Fils de Dieu ? Cela n'arriverait certainement point, si vous croyiez en fidèle catholique, que la forme de Dieu n'a pas été changée en la forme de, serviteur, mais que la forme de serviteur a été prise par la forme de Dieu ; inspiré par l'esprit, au lieu de l'être par la chair, vous admettiez qu'après avoir pris la forme visible de l'homme, la divinité du Fils est demeurée invisible : alors vous ne vous jetteriez pas à l'écart dans un esprit de contention, mais vous comprendriez et vous verriez; vous pourriez considérer des yeux de la foi le Saint-Esprit, apparaissant d'une manière sensible par l'intermédiaire de la créature, suivant le choix de sa volonté, tout en conservant sa nature invisible, et sans la changer ou la transformer

1. Exod. III, 14 ; Malach. III, 6. — 2. Jean, I, 1, 3.

aucunement en forme de feu ou de colombe (1). Souvenez-vous du moins que vous n'avez pu démontrer, contrairement à ma proposition, par aucun témoignage divin, que le Père est plus grand que l'Esprit-Saint, et qu'il est adoré par lui.

[Haut du document](#)

CHAPITRE XX. QUOIQUE LE PÈRE NE SOIT PAS ENGENDRÉ, LE FILS EST CEPENDANT SON ÉGAL.

En vingtième lieu, comme vous aviez dit : S'il est égal au Père, il lui est certainement semblable; et s'il lui est semblable, il n'a pas certainement pris naissance; je vous ai répondu : Mais vous dites du Fils : S'il est égal, il est certainement semblable; cela signifie que, puisqu'il a été engendré, il semble qu'il n'est pas semblable au Père. Vous pourriez dire à ce prix que celui qu'Adam a engendré n'est pas homme, puisque lui, Adam, n'a pas été engendré, mais fait par Dieu. Or, si Adam, quoique non engendré, a pu cependant engendrer ce qu'il était lui-même, vous ne voulez pas que Dieu ait engendré un Dieu égal à lui ? Je ne m'étonne pas que vous n'ayez point trouvé de réponse à cette objection; mais je vous loue sans détour de n'avoir pas même tenté une réponse. Et plût au ciel que vous eussiez toujours agi ainsi ! car, dans nos discussions, vous n'avez jamais pu trouver rien de judicieux à répondre, et cependant presque toujours vous avez tenu à prendre la parole. Mais comme, sur les autres points, vous avez avancé tant de choses qui n'avaient pas de rapports nécessaires avec le sujet de notre débat, et que vous avez passé le temps à dire des mots, il faut vous rendre grâces de ce que parfois vous avez tellement compris l'impossibilité d'une réfutation, que vous avez mieux aimé garder alors le plus complet silence.

1. Act. II, 3 ; Matt. III, 16.

[Haut du document](#)
